RENCONTRE DÉBAT

11 JUIN 2018

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES

Plus de 150 participant·e·s ont participé le lundi 11 juin 2018 au lancement de la démarche partenariale et citoyenne « *Inventons la route de demain* », organisée par le Département Loire-Atlantique. Cette première rencontre d'une demi-journée, placée sous le signe des échanges, a rassemblée les différentes parties prenantes concernées par la problématique (usagers, élu·e·s, expert·e·s, partenaires, représentant·e·s d'associations, institutions et entreprises…).

Au programme : interventions d'expert·e·s et débats sur l'évolution des comportements et sur les innovations capables d'accompagner les nouvelles mobilités et les nouveaux usages de la route. Une matinée riche en échanges et en contributions !

Des participant·e·s venu·e·s nombreux·euses, en voiture, en tram, à vélo, à moto, etc. seul·e·s ou à plusieurs.
© Paul Pascal / Département de Loire-Atlantique

Ouverture de la rencontre

Jean CHARRIER, Vice-Président Mobilités du Département de Loire-Atlantique

Espace public le plus utilisé, concentrant la majeure partie de nos déplacements quotidiens, la route est au cœur de toutes les mobilités. En effet, si la route de demain peut apparaître comme une problématique lointaine aux yeux de certains usagers, il est crucial d'appréhender dès aujourd'hui les mutations et les évolutions à venir.

Trop souvent considérée uniquement comme une infrastructure, résultat de plusieurs siècles d'aménagements successifs, la route nécessite aujourd'hui d'être appréhendée comme un support de mobilités accueillant des usages variés. Pour penser la route de demain, il est donc nécessaire de comprendre les attentes des usagers qui la pratiquent.

C'est pourquoi le Département de Loire-Atlantique a souhaité ouvrir une démarche innovante afin de recueillir, sur l'ensemble du territoire et auprès du grand public, les contributions qui permettront de construire la feuille de route de la politique routière pour les prochaines années.

Ouverture de la rencontre par Jean CHARRIER, Vice-Président Mobilités du Département de Loire-Atlantique
© Paul Pascal / Département de Loire-Atlantique

Synthèse de l'enquête d'opinion sur les perceptions et usages de la route

Jean-Philippe DUBRULLE, Chef de groupe au département Opinion et Stratégies d'Entreprise – IFOP

Afin de mieux cerner les pratiques actuelles des usagers de la route, leurs attentes et les enjeux prioritaires pour le développement d'une politique routière, le Département de Loire-Atlantique a missionné le cabinet IFOP pour réaliser une enquête d'opinion auprès d'un échantillon représentatif.

⇨ ***Pour découvrir les résultats synthétiques de cette enquête, rendez-vous dans « Compte-rendu et synthèse » de la page participer.loire-atlantique.fr/route***

Table-ronde n°1 : Sommes-nous prêts, individuellement et collectivement, à faire évoluer nos comportements et nos usages de la route ?

Éclairages d'experts

José CAIRE, Directeur Villes et Territoires durables - ADEME

Pour José CAIRE, la route est aujourd'hui au cœur des problématiques environnementales, puisque le transport est le premier secteur d'émission de gaz à effet de serre. En effet, l'infrastructure routière contribue à l'artificialisation des sols, produit des effets de coupure sur les continuités écologiques et interroge l'utilisation des ressources nécessaires à leur construction. Par ailleurs, en considérant que la route est aussi et avant tout un support de mobilités, les effets liés à la circulation routière se mesurent également en termes de pollution, de bruit, de ruissellement des eaux. L'apparition de nouvelles formes d'usage, à l'image de l'autopartage, questionne également la relation des usagers à la possession / utilisation d'un véhicule. Pour préparer la route de demain et faire en sorte qu'elle apporte des solutions aux enjeux environnementaux, c'est donc non seulement les infrastructures mais aussi et surtout les flux, les trafics et les usages qui devront être repensés.

Marc FONTANÈS, Sociologue, Directeur de projet Mobilité durable et inclusive - Cabinet Chronos

Marc FONTANÈS souligne que pour préparer au mieux les aménagements de la route de demain, des arbitrages doivent être faits dès maintenant. C'est dans ce cadre que Chronos, cabinet d'études sociologiques, aide les institutions et entreprises à définir des futurs souhaitables en prenant en compte les attentes futures des usagers actuels. Deux récentes enquêtes sur les mobilités émergentes et les nouveaux usages de la ville montrent que les citoyen·ne·s aspirent à une ville plus apaisée, à de nouvelles formes de partage, et souhaitent raccourcir, en temps et en distance, leurs trajets quotidiens. Contrairement à une idée répandue, l'idéal de la ville connectée est donc finalement très peu partagé par les usagers. Par ailleurs, la voiture n'apparait plus aujourd'hui comme un objet de désir, et les usagers ont de fortes aspirations à la multimodalité (qui permet un choix multiple de mode de transport), et à l'intermodalité, (qui donne la capacité à additionner différents modes de transport). La route de demain devra donc être pensée comme un réseau au service des mobilités.

Pierre CALVIN, Président d'ATEC ITS – Président de Routes de France

Pour Pierre CALVIN, la transition vers la route de demain est déjà à l'œuvre. Les voitures individuelles ne sont désormais plus seules sur les routes : l'ensemble des nouvelles pratiques de mobilités se sont appropriées cet espace commun. Les problématiques techniques qui peuvent se poser aujourd'hui au développement des nouvelles mobilités seront affranchies sous peu, il est donc nécessaire de se concentrer sur la question des comportements des usagers. Un des facteurs clés du succès de la route de demain sera de faire en sorte que les usagers acceptent la complémentarité entre des modes de déplacement parfois très différents. Pour cela, la route devra proposer des infrastructures de qualité, des équipements adaptés aux nouveaux modes et usages, facilitant ainsi l'interopérabilité. La mobilité étant de plus en plus multimodale, les trajets des usagers devront également à l'avenir gagner en lisibilité, être facilités et tranquillisés. Par exemple, l'affectation différenciée des voies en fonction des heures pourra être envisagé.

Axel VILLAREAL, Post-Doctorant, Projet « Conduire » - Université de Versailles Saint-Quentin

Axel VILLAREAL rappelle l'importance d'identifier les freins aux changements des comportements sur la route. En effet, on observe aujourd'hui un paradoxe majeur, entre des discours qui affirment la nécessité de transition, et des habitudes et comportements individuels qui évoluent lentement. Pour lui, ce sont les contraintes rencontrées par les ménages, qu'elles soient temporelles ou géographiques, qui freinent les nouvelles pratiques de mobilités. Il s'intéresse particulièrement aux ménages contraints d'utiliser leur voiture au quotidien, particulièrement dans les zones péri-urbaines et peu denses, pour qui, les incitations sont trop faibles pour faire évoluer leurs comportements et usages de la route. Les infrastructures et les services de la route de demain devront donc permettre de lever les contraintes rencontrées par les ménages pour proposer une route plus inclusive.

Remarques et questionnements de la salle

- Réfléchir à la route de demain, c'est s'intéresser en priorité aux déplacements de moins de 5 kilomètres qui représentent 63 % des déplacements en Loire-Atlantique. Avec des aménagements et des actions de sensibilisation à coût mesuré, ces trajets pourraient constituer une opportunité de développement des modes actifs.

- Pour préparer la route de demain, il faut optimiser le développement des véhicules électriques : viser l'autonomie de la production électrique nécessaire à la recharge du véhicule à l'échelle de l'usager ; privilégier ce mode pour les trajets réguliers et de moyenne distance ; y voir une solution de stockage à l'échelle du réseau national si ces véhicules se généralisaient.

- Il est nécessaire de changer de regard sur les bas-côtés des infrastructures routières, qui du fait de la non-présence de l'homme, constituent des niches de biodiversité. Des aménagements bien adaptés pourraient contribuer à faire de ces espaces de véritables continuités écologiques.

- Partager la route signifie actuellement une séparation physique entre les modes. La route de demain doit aller vers une co-utilisation d'une même voie par les différents usagers.

Table-ronde n°2 : En quoi les innovations peuvent permettre de répondre aux grands enjeux de la route de demain ?

Éclairages d'experts

Nicolas HAUTIÈRE, Directeur du projet « Route de 5ème génération » - IFSTTAR

Nicolas HAUTIÈRE définit la route de demain comme la route qui devra faire face à une massification et une diversification des flux. Trois enjeux sont à l'œuvre pour imaginer cette nouvelle génération de route : numérique, énergétique et écologique. Aujourd'hui, de nombreuses innovations technologiques sont en cours de prototypage avec pour objectif de rendre la route plus servicielle, c'est-à-dire intelligente et connectée aux usagers. Ces innovations favorisent l'apparition de nouvelles pratiques de mobilités et viennent bousculer profondément les habitudes de chacun. C'est pour cela que les solutions technologiques constituent une des réponses à la question de l'adaptation de nos pratiques pour lutter contre le changement climatique. Le véritable enjeu de la route de demain est que l'ensemble des nouvelles technologies soient mises en cohérence et créent un système au service de la mutation des usages et pratiques de mobilités.

Isabelle DUSSUTOUR, Directrice Europe International - ID4CAR

Isabelle DUSSUTOUR porte sa réflexion autour des nouvelles formes de véhicules connectés, ceux qui permettent de capter et de distribuer de l'information. Plusieurs expérimentations sont actuellement menées dans toute la France sur ces nouvelles formes de mobilité et particulièrement sur les navettes autonomes. Malgré une effervescence, depuis plusieurs décennies, des nouvelles technologies liées à la mobilité, leur développement au sein de la société est relativement lent. En effet, ce sont les infrastructures, de par leur géométrie, qui restent les grandes instances de régulation en favorisant un mode de déplacement par rapport à un autre, et ainsi orientent le cours de la mobilité. C'est pourquoi, les acteurs publics ont un rôle central à jouer pour faire des politiques publiques de véritables leviers d'action capables d'instiguer des changements de pratique.

Pierre REGNIER, Président et Co-fondateur - Velco

Pour Pierre REGNIER, la mobilité de demain sera intelligente, personnalisée, instantanée et moins coûteuse pour les usagers. Pour cela, il sera nécessaire d'avoir recours à la gestion des données. En effet, la *data* collectée permet une étude des tendances, des flux, et permet ainsi de concevoir des aménagements parfaitement adaptés et performants pour leur territoire. Pierre REGNIER souligne également que la dimension culturelle est centrale pour comprendre notre capacité de changer et de faire évoluer nos pratiques : alors que la nouveauté attire dans les pays anglosaxons, il observe une aversion au changement plus forte dans les pays latins. Si les usagers sont peu enclins à bousculer leurs pratiques quotidiennes, cela réaffirme la nécessité que les pouvoirs publics s'emparent de ces sujets et mettent en place des politiques publiques capables de faciliter les changements de comportement.

Véronique GUEGAN, Cheffe du groupement Comportement et Systèmes de Transport - Cerema

Pour Véronique GUEGAN, la notion de l'acceptabilité des innovations technologiques doit être au cœur des réflexions. L'acceptabilité, individuelle et sociale, d'une nouvelle technologie par les usagers doit être prise en compte tout au long du processus d'innovation. Pour qu'une innovation réussisse et soit adoptée par les individus, il est nécessaire qu'elle vienne s'inscrire dans le fonctionnement habituel des individus : c'est à la technologie de s'adapter aux personnes, et non l'inverse. C'est en cela que les sciences humaines sont essentielles au développement des innovations technologiques. À titre d'exemple, certains dispositifs d'assistance aux conducteurs peuvent être mal acceptés car ils renvoient une image de mauvais conducteur à son utilisateur. Pour faire évoluer les mobilités, et préparer la route de demain, il sera donc nécessaire que les innovations soient réellement pensées au service des utilisateurs.

Remarques et questionnements de la salle

- La route de demain devra mieux intégrer les enjeux faunistiques en développant plus de passages à petites faune. Cela permettra de préserver la biodiversité animale et de renforcer la sécurité routière.

- Le partage de la route doit être pensé sous l'angle de la sensibilisation et de l'éducation. Pour cela, il faut privilégier l'accompagnement au changement de comportement des usagers plus que la mise en place de dispositifs de séparation entre les modes.

- Un des enjeux des nouvelles technologies sur la route sera de veiller à ce qu'elles contribuent à améliorer la sécurité, sans pour autant se substituer à la vigilance de l'usager.

- La route est un facteur de développement social. La route de demain devra mieux s'attacher à développer la mobilité pour tous, y compris les publics ruraux et précaires.

- Pour réellement développer la culture du vélo il faut penser cette pratique dans toute sa diversité : triporteurs à destination des familles, vélos électriques pour des trajets de moyenne distance, intégration dans les dispositifs de retour à l'emploi auprès de publics ne pouvant posséder une voiture individuelle.

Conclusion

Philippe GROSVALET, Président du Département de Loire-Atlantique

La question routière est aujourd'hui au cœur des grands sujets de société que sont les transitions écologiques, numérique ou démographique.

Les récentes lois d'organisation territoriale ont réaffirmé la compétence routière du Département concernant l'entretien, la sécurisation et la modernisation du réseau existant. En 2015, le Département de Loire-Atlantique a donc décidé de se saisir de cette opportunité pour faire de la route de demain, un véritable projet de territoire. Alors que 90 % des déplacements s'effectuent sur la route, celle-ci bénéficie aujourd'hui d'une image bien trop négative. S'emparer de ce sujet, c'est donc opérer collectivement et individuellement un changement de regard, de paradigme.

C'est pourquoi il est nécessaire de s'interroger et de trouver des solutions collectivement pour formuler les bonnes orientations et anticiper les changements à venir. « *Inventons la route de demain* » devra ainsi permettre aux gestionnaires de routes et de transport, mais également aux usagers de s'impliquer dans ce qui relève d'un véritable enjeu de société, à court, moyen et long terme.

Conclusion de la matinée par Philippe GROSVALET, Président du Département de Loire-Atlantique
© Coline Grégoire / Sennse

La rencontre en images…

Table-ronde n°1
© Paul Pascal / Département de Loire-Atlantique

Table-ronde n°2
© Coline Grégoire / Sennse

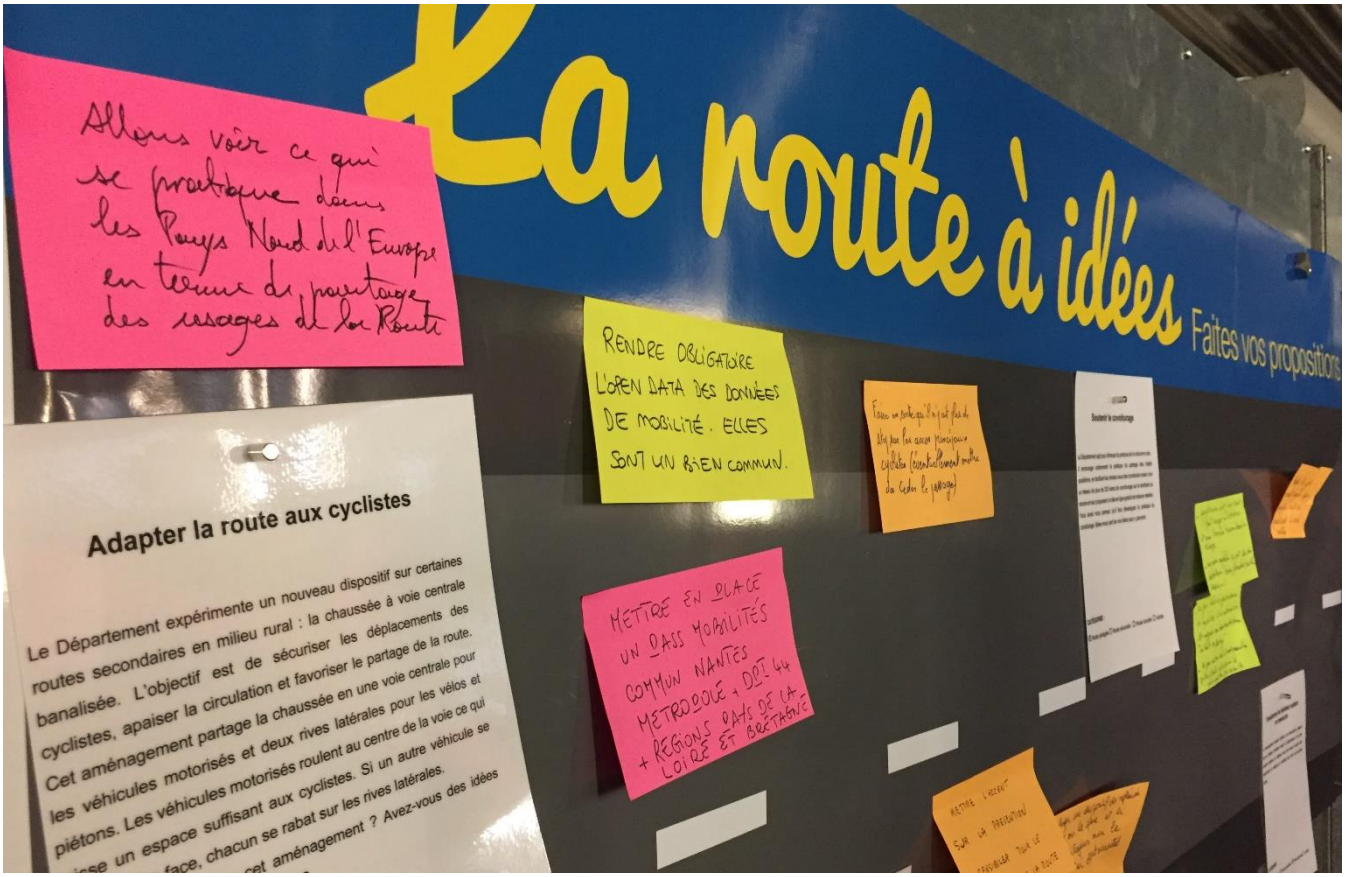

Contributions recueillies lors de la matinée, sur la « Route à idées »
© Coline Grégoire / Sennse

⇨ ***Pour découvrir l'ensemble des contributions de la « Route à idées », rendez-vous dans « Compte-rendu et synthèse » de la page participer.loire-atlantique.fr/route***